Futur Proche

Commune de Saint-Michel-le-Cloucq

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'Arrêt

Pièce 3.2.2 : Règlement graphique 1 / 7 000ème

DOSSIER D'ARRET
à la délibération du Conseil municipal
en date du 2 juillet 2019

Le Maire,
Yves BILLAUD

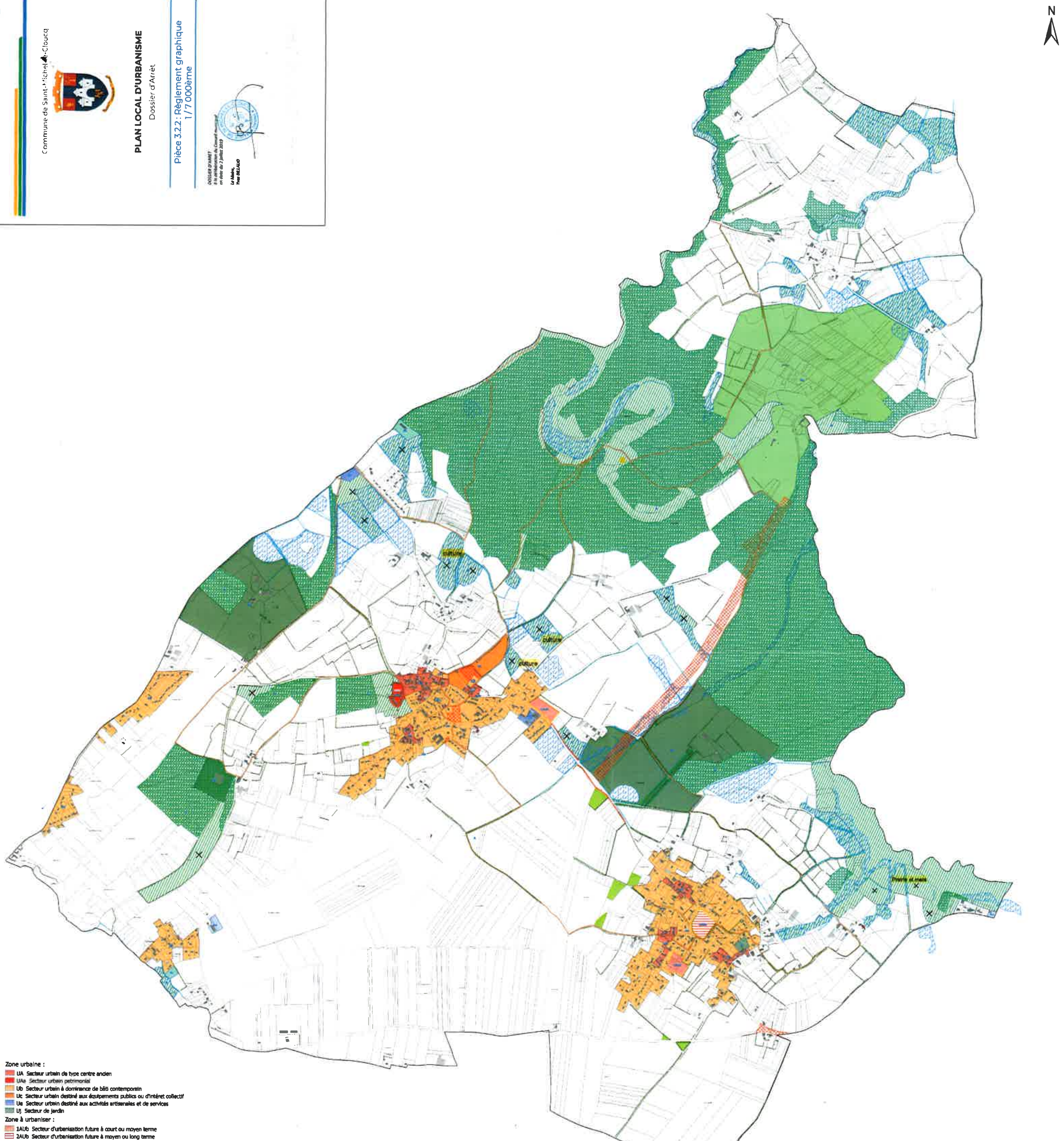

Zone urbaine :
- UA Secteur urbain de type centre ancien
- UAa Secteur urbain patrimonial
- Ub Secteur urbain à dominance de bâti contemporain
- Uc Secteur urbain destiné aux équipements publics ou d'intérêt collectif
- Ue Secteur urbain destiné aux activités artisanales et de services
- Uj Secteur de jardin

Zone à urbaniser :
- 1AUb Secteur d'urbanisation future à court ou moyen terme
- 2AUb Secteur d'urbanisation future à moyen ou long terme

Zone agricole :
- A Zone agricole
- Ae Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL économique)

Zone naturelle :
- N Zone naturelle
- Ne Secteur dédié à l'activité de la carrière
- NL Secteur naturel de loisirs
- Np Secteur naturel protégé (Chateaux de la Baugisière, du Mazeau et de Beaulieu)

Autres dispositions
- Emplacement réservé au titre du L.151-41 du C.U
- Espace Boisé Classé à conserver au titre du L.113-1 du C.U
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L.151-11 du C.U.
- Zone humide inventoriée en 2011 à préserver au titre du L.151-23 du C.U
- Elément de paysage (haie) à protéger au titre du L.151-19 du C.U.
- Elément de paysage (arbre) à protéger au titre du L.151-19 du C.U.
- Elément de paysage (bois / bosquet) à protéger au titre du L.151-19 du C.U.
- Elément de paysage (haie) à préserver au titre du L.151-23 du C.U.
- Sentier communal à conserver au titre du L.151-19 du C.U.
- Secteur comportant des orientations d'aménagement

Autre élément :
- Nouvelle construction non cadastrée

Tableau des emplacements réservés

N°	Désignation	Surface en m²	Bénéficiaire
1	Extension des équipements sportifs	5900	Commune
2	Voie de désenclavement	294	Département
3	Voie douce	3521	Commune
4	Désenclavement zone 'La Rivière'	71	Commune
5	Liaison RD 148 et RD [illegible]	[illegible]	Département
6	Aménagement carrefour [illegible]	4120	Département
7	Création d'un espace de jonction des espaces publics	4862	Commune